

**La Commission**

Département des Services Administratifs  
et Financiers

**APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°024/2024/AO/COM/UEMOA**

**Date de Publication de l'avis : Lundi 16 décembre 2024**

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la passation d'un accord cadre en vue des prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Commission de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'appel d'offres ouvert en vue des prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Commission de l'UEMOA.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour des prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Commission de l'UEMOA.
4. Le dossier d'appel d'offres est constitué de huit (08) lots :
  - **Lot 1** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit de la Présidence de la Commission ;
  - **Lot 2** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit du Département des services administratifs et financiers (DSAF) ;
  - **Lot 3** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit du Département du Marché Régional et de la Coopération (DMRC) ;
  - **Lot 4** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit du Département du Développement Humain (DDH) ;
  - **Lot 5** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE)
  - **Lot 6** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC) ;
  - **Lot 7** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) ;
  - **Lot 8** : prestations de services de pause-café et de pause déjeuner au profit du Département du développement de l'Entreprise, des Mines et de l'Energie et de l'Economie Numérique (DEMEN).
5. A l'issue de cet appel d'offres, les trois (03) premiers prestataires pour chaque lot, classés sur la base du nombre de référence similaire fourni et du volume du chiffre d'affaires annuel moyen, seront retenus pour la signature d'un accord cadre.

**Un prestataire ne peut être retenu à plus de deux lots.**

6. Les critères de sélection porteront sur le chiffre d'affaires des cinq dernières années et le nombre de références similaires fournies.
7. La durée de l'accord cadre ne saurait excéder trois ans.
8. Les prestataires retenus seront mis en concurrence pour la conclusion de marchés subséquents en cas de besoin.
9. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction des Acquisitions et de la Comptabilité des Matières De la Commission de l'UEMOA**, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le jeudi 16 janvier 2025 à 9 h 30, heure locale.

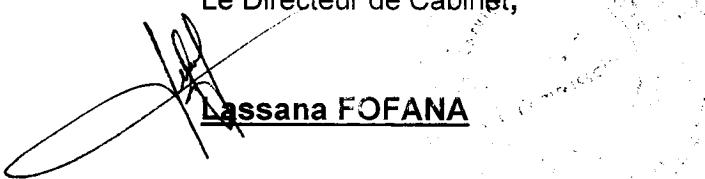
L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

10. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
11. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
12. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA,  
380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO  
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)  
Département des Services Administratifs et Financiers**

13. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département  
des Services Administratifs et Financiers,  
et par délégation  
Le Directeur de Cabinet,

  
**Lassana FOFANA**